



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100216

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/07/2025 10H56 C:005360 I:32011
V/REF : 1021356
V/Email reçu le Mercredi 30/07/2025 a 10H56

SELON DEVIS N° 5070138

V/REF.IMM. 02778

IMMEUBLE : DE LA TRAVERSE -2778
49 CHEMIN DE LA TRAVERSE
69126 BRINDAS

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 03 Octobre 2025

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N°49 TRAVERSE-LOGEMENT DE MME PICART-1ER ETAGE-TEL:06 60762890

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5070138 du 29/07/2025 d un montant de
989,48 € HT

Donneur d'ordre : Mme D. CHAMBLAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TABLIER
REGLAGE, CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

NOTRE INTERVENTION LE 18/09/2025

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 19/09/25 a 10H10 Mme D. CHAMBLAS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieresconvenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	56,48	56,48
1,00	Travaux de Menuiserie	183,00	183,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
5,00	Tablier pvc volet roulant /m2	150,00	750,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100216

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	989,48
T.V.A. a 10,00%	98,94
TOTAL T.T.C.En EURO	1088,42

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1021356 du 30/07/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: dominique.chambblas@semcoda.com

Lieu d'intervention

MME PICART Danièle

49 Rue de la Traverse

69126 BRINDAS

Référence de la Demande

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.60.76.28.90

02778-00002-00006-00014 H / Type 2 / 01

Etage : 01

Date entrée: 06/06/2022

Délai

Date limite exécution : 14/08/2025

Observations

DEVIS 5070138

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00064 FAIRE TRVX SELON DEVIS 5070138	1,00	989,47	989,47	98,95	1 088,42
Quantité Heures - Suppléments - Descriptif P.U. HT					
1,00 MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. 56,48 56,48					
1,00 Travaux de Menuiserie 183,00 183,00					
Quantité Fournitures - Mises en oeuvre P.U. HT					
5,00 Tablier pvc volet roulant /m² 150,00 750,00					
TOTAL H.T. 989,48					
Immeuble achevé depuis plus de 2 ans. T.V.A. à 10,00%					
..... 98,94					
TOTAL T.T.C.En EURO 1088,42					

Total H.T.	989,47
Total TVA	98,95
Total TTC	1 088,42

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par CHAMBLAS DOMINIQUE le 30/07/2025

Le Responsable
Nom et Signatu

Le Responsable d'Agence

Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 1021356 du 30/07/2025

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **49 Rue de la Traverse 69126 BRINDAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **30/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1021356